

# LE GUIDE DU COVOITURAGE À L'UGA



Développer des communautés de covoiturage  
dans les structures

---

Edition 2024

## Table des matières

<b>QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE</b> .....	3
La voiture et l'autosolisme à l'UGA .....	3
Les conséquences pour l'UGA et ses territoires.....	4
Les avantages du covoiturage .....	4
Récapitulatif des avantages du covoiturage .....	5
<b>AIDES ET AVANTAGES FINANCIERS POUR LE COVOITURAGE</b> .....	6
Le Forfait Mobilité Durable .....	6
La prime 'covoiturage' .....	6
Les indemnités versées aux conducteurs qui covoiturent .....	6
<b>LES DISPOSITIFS EXISTANTS</b> .....	7
Covoiturer à Grenoble avec M covoit' .....	7
M covoit' RDV (Karos).....	7
M covoit' Lignes+.....	8
M covoit' Pouce.....	8
Covoiturer à Valence avec BlaBlaCar Daily.....	9
Covoiturer à Grenoble et Valence avec le CAESUG.....	9
<b>DÉVELOPPER LE COVOITURAGE DANS SA STRUCTURE</b> .....	10
Organiser un atelier de mise en relation covoiturage.....	10
Préparer et animer l'atelier.....	10
Déroulement de l'atelier .....	10
Exemples d'ateliers réalisés .....	11
<b>RESSOURCES ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b> .....	12
Liens rapides vers les solutions de covoiturage .....	12
Articles.....	12
Arbre décisionnel : quelle solution de covoiturage choisir ? .....	13
Les dispositifs de covoiturage à Grenoble.....	14
Brochure M covoit' RDV .....	15
Brochure M covoit' Lignes+.....	16
Brochure M covoit' Pouce .....	17
Brochure CAESUG Covoiturage .....	18
Fonds de carte de l'agglomération de Grenoble.....	19
Les dispositifs de covoiturage à Valence.....	20
Fonds de carte de l'agglomération de Valence.....	21
Formulaire de renseignements pour les ateliers de mise en relation covoiturage .....	22

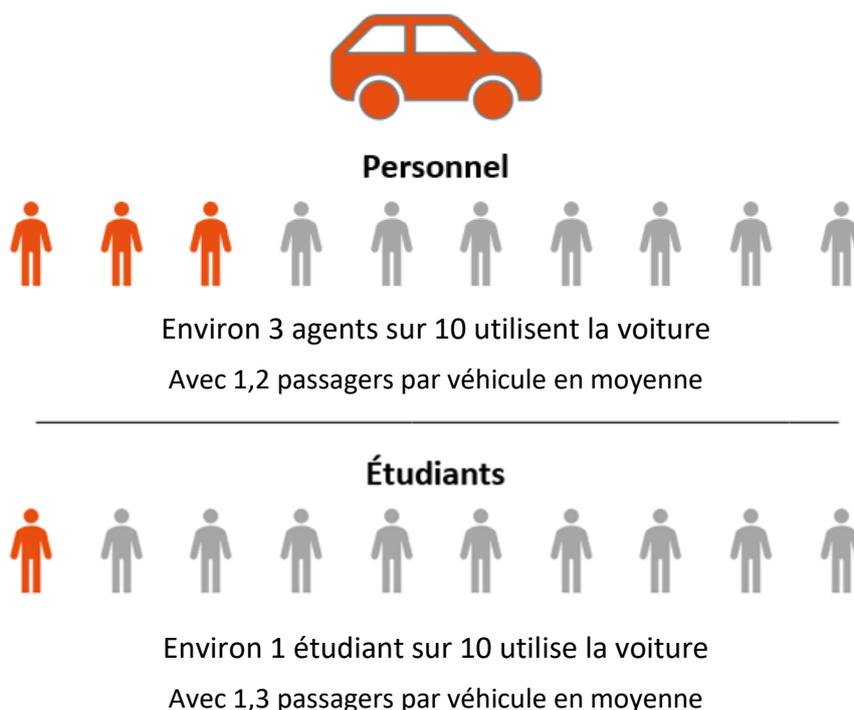
Le covoiturage peut présenter des freins pour certains usagers, notamment concernant l'organisation nécessaire, les diverses contraintes horaires et personnelles ou encore l'éventualité de partager son trajet avec un inconnu. Pour lever ces freins, l'UGA propose aux structures ce guide de ressources pour **mieux informer le personnel et les étudiants sur les dispositifs existants et faciliter la création de communautés locales pour développer la pratique du covoiturage.**

## QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

### La voiture et l'autosolisme à l'UGA

À l'UGA, selon la dernière enquête sur les habitudes de déplacements pendulaires<sup>1</sup>, environ **un tiers du personnel et un étudiant sur dix utilisent leur voiture** pour se rendre sur leur lieu de travail ou d'études. Il existe de fortes disparités territoriales : **à Valence, la part d'utilisateurs de la voiture est 2 fois plus importante qu'à Grenoble.**

**La plupart de ces déplacements sont réalisés en autosolisme**, c'est-à-dire avec une seule personne par voiture. À l'UGA, cela concerne 80 % des déplacements du personnel et 74 % de ceux des étudiants, soit **plus de 3 déplacements sur 4**. À l'échelle nationale, ce taux est légèrement plus faible et atteint 70 % des déplacements.



Les habitudes de déplacements des usagers de la voiture évoluent peu : **entre 2017 et 2022, la part d'utilisateurs est restée stable pour le personnel et les étudiants.**

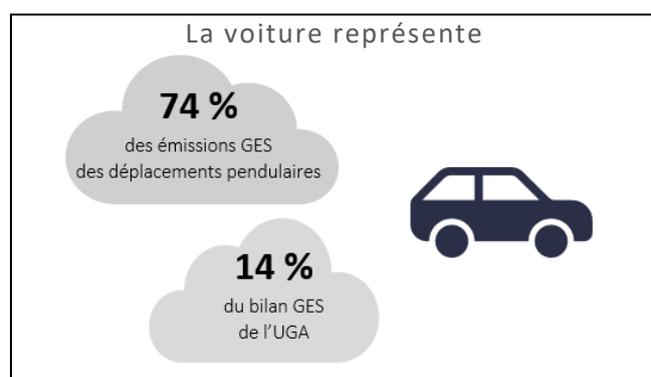
<sup>1</sup> Enquêtes réalisées au printemps 2023 dans le cadre du bilan d'émissions de gaz à effet de serre de l'UGA, auprès du personnel de l'établissement et d'un échantillon représentatif de la population étudiante.

## Les conséquences pour l'UGA et ses territoires

De façon générale, la multiplication du nombre de véhicules en circulation pose des problématiques à l'échelle de l'UGA mais également pour ses territoires, notamment concernant la **pollution de l'air, la pollution visuelle et sonore, la gestion et l'occupation de l'espace ou de congestion**. À une échelle plus globale, cela pose également des problématiques d'accidentalité, de sédentarité, d'inégalités territoriales ou de gestion des ressources.



À l'UGA, la **mobilité représente un quart des émissions de gaz à effet de serre (GES)**. Les émissions (GES) des déplacements pendulaires du personnel et des étudiants représentent près de **20 % des émissions GES totales**. C'est la quasi-totalité des émissions GES liées à la mobilité et plus que les



émissions GES liées aux consommations énergétiques (électricité et chauffage) de l'ensemble des bâtiments de l'établissement.

À elle seule, **la voiture est à l'origine de 74 % des émissions GES des déplacements pendulaires**, ce qui représente 14 % du bilan d'émissions de gaz à effet de serre de l'UGA.

Les émissions GES de la voiture sont **d'autant plus importantes pour les composantes** (UFR et facultés) que les déplacements pendulaires

représentent une part significative de leurs bilans GES. Par exemple, pour certaines composantes de l'UGA, les déplacements pendulaires peuvent représenter jusqu'à 87 % de leur bilan GES et la voiture, compter pour 72 %.

## Les avantages du covoiturage

À titre personnel, le covoiturage a de nombreux avantages : **gain financier** (réduction des dépenses de carburant et d'entretien du véhicule, éligibilité à la prime de covoiturage et au forfait mobilité durable), **partage avec d'autres personnes** ou encore **réduction de la fatigue**.

Collectivement, outre la limitation des diverses pollutions et l'amélioration de la qualité de l'air, il permet de **gagner du temps** grâce à la réduction de la congestion et d'occupation des espaces mais aussi de **lever des freins sociaux** par exemple pour des personnes n'ayant pas de véhicule ou habitant dans des territoires peu desservis par une offre de transport en commun.



Enfin, pour l'UGA, il s'agit de l'**un des principaux leviers de décarbonation** de ses activités.

## Récapitulatif des avantages du covoiturage

### Pour l'utilisateur

- Gain financier (réduction des dépenses du véhicule, aides financières...)
- Réduction de la fatigue liée à la conduite
- Partage avec d'autres personnes

### Pour l'UGA

- Réduction des émissions GES
- Amélioration des aménagements et de la gestion de l'occupation de l'espace

### Collectivement et pour les territoires

- Gain de temps grâce à la réduction des congestions
- Levée des freins sociaux et réduction des inégalités territoriales
- Amélioration de la qualité de l'air et réduction des pollutions sonores et visuelles
- Réduction de la dégradation des infrastructures routières

## AIDES ET AVANTAGES FINANCIERS POUR LE COVOITURAGE

### Le Forfait Mobilité Durable

Les agents de l'UGA, **titulaires ou contractuels**<sup>2</sup>, peuvent bénéficier du forfait mobilité durable (FMD) lorsqu'ils covoiturent **pour se rendre sur leur lieu de travail**, qu'ils soient **conducteurs ou passagers**.

Le montant de ce forfait, versé par l'établissement, dépend du nombre de jours d'utilisation du moyen de transport :

- **100 €** lorsque l'utilisation du moyen de transport est comprise **entre 30 et 59 jours/an**
- **200 €** lorsque l'utilisation du moyen de transport est comprise **entre 60 et 99 jours/an**
- **300 €** lorsque l'utilisation du moyen de transport est **d'au moins 100 jours/an**

Lors de la campagne, ouverte généralement à partir du mois de décembre, l'agent doit renseigner un formulaire en ligne pour déclarer sa situation. Il peut lui être demandé de **fournir des pièces justificatives** : un relevé de facture (pour un passager) ou de paiement (pour un conducteur) d'une plateforme de covoiturage ou une attestation sur l'honneur du covoitureur pour préciser le trajet et le nombre de jours covoiturés dans l'année.

 Cette aide n'est pas disponible pour les étudiants.

Plus d'informations sur le FMD : <https://intranet.univ-grenoble-alpes.fr/ressources-humaines/environnement-social-qualite-de-vie-et-conditions-de-travail/prestations-sociales-loisirs-transport-restauration/le-forfait-mobilites-durables-fmd--789476.kjsp?RH=1519212334231>

### La prime 'covoiturage'

Les conducteurs qui **se lancent dans le covoiturage courte-distance**<sup>3</sup> peuvent recevoir **une prime de 100 €**, via les **plateformes de covoiturage**, sous la forme d'un **versement progressif** : une première partie est versée au 1<sup>er</sup> covoiturage (25 € minimum) et le reste au 10<sup>ème</sup> covoiturage.

Certaines plateformes vont au-delà du montant de cette prime et proposent jusqu'à 150 €.

Plus d'informations sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/covoiturage-france-ses-avantages-reglementation-vigreur#les-aides-covoiturage-au-quotidien-3>

Ou directement sur les plateformes de covoiturage éligibles (dont M covoit', Karos et BlaBlaCar Daily)

### Les indemnités versées aux conducteurs qui covoiturent

Différentes plateformes de covoiturage proposent des indemnités pour les conducteurs qui pratiquent le covoiturage. Les conditions et les montants sont détaillés, pour chaque dispositif, dans la suite du guide ([LES DISPOSITIFS EXISTANTS](#)).

<sup>2</sup> Y compris les apprentis.

<sup>3</sup> Distances inférieures ou égales à 80 kilomètres par trajet.

## LES DISPOSITIFS EXISTANTS

### Covoiturer à Grenoble avec M covoit'

À Grenoble, **3 dispositifs de covoiturage**, appelés *M covoit'*, sont proposés et financés par le SMMAG (Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise). Ces dispositifs sont complémentaires entre eux.



#### > M covoit' RDV (Karos)

La modalité quotidienne et anticipée, adaptée au plus grand nombre



**M covoit' RDV** est disponible via l'**application Karos** et permet de covoiturer sur des trajets courts, dans le cadre de déplacements quotidiens.

Après avoir renseigné son trajet, l'utilisateur peut consulter la liste de profils disponibles et organiser son covoiturage, **une semaine à l'avance ou au dernier moment**, en s'accordant avec son potentiel partenaire de covoiturage, grâce à la messagerie intégrée à l'application. Karos offre la possibilité de choisir entre **le rôle de conducteur et de passager** selon ses préférences.

L'UGA est partenaire de Karos. En rejoignant la **communauté « Université Grenoble Alpes »** dans l'application<sup>4</sup>, les utilisateurs peuvent bénéficier d'avantages financiers : les **trajets sont gratuits pour les passagers** jusqu'en février 2025.

Lien pour télécharger l'application Karos : <https://www.karos.fr/>

#### Avantages de M covoit' RDV

- Trajets gratuits pour les passagers jusqu'en février 2025
- Trajets gratuits pour les possesseurs d'un abonnement de transport (sinon 1€ par trajet et +0,10€/km supplémentaire au-delà de 20 km)
- Conducteur rémunéré 2€ par passager transporté
- Éligible à la prime covoiturage et au Forfait Mobilité Durable (FMD)
- Assistance retour en cas d'annulation tardive
- Communauté « Université Grenoble Alpes » avec possibilité de rejoindre sa structure
- Covoiturage possible avec d'autres entreprises et collectivités de l'agglomération
- Disponible pour le personnel et les étudiants

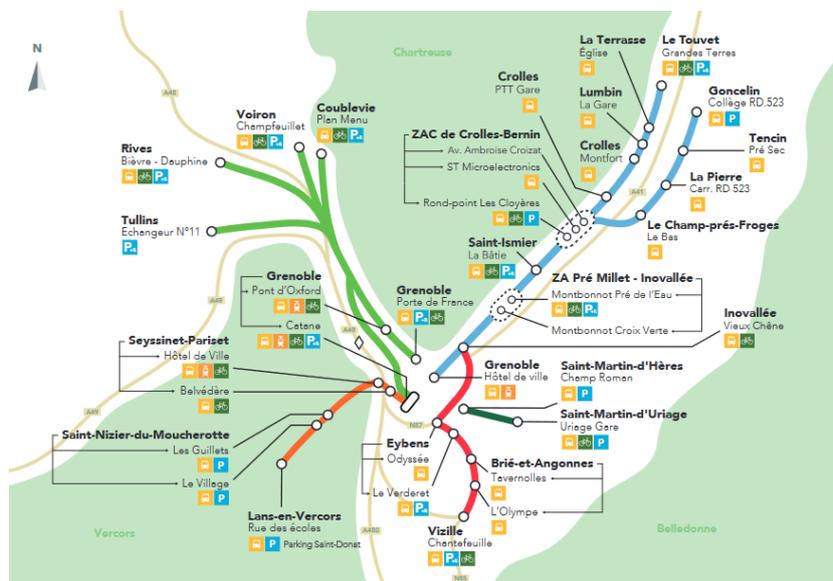
💡 Karos propose également une **offre à destination des étudiants** par l'intermédiaire des associations étudiantes et des BDE. Grâce à la signature d'une charte, les étudiants peuvent réaliser leurs **trajets gratuitement pendant une période de 1 an**<sup>5</sup> et les associations étudiantes sont **rémunérées en fonction du nombre d'inscriptions**. Pour en bénéficier, les BDE et associations peuvent contacter l'équipe de *Karos Campus* par mail à [programme3mc@karos.fr](mailto:programme3mc@karos.fr) ou à @karoscampus sur Instagram.

<sup>4</sup> Dans l'application Karos : **Compte > Mon entreprise / école** > taper puis choisir '**Université Grenoble Alpes**' et renseigner sa structure d'appartenance principale

<sup>5</sup> Renouvelable à chaque mandat.

## > M covoit' Lignes+

La modalité quotidienne pour les personnes résidant à proximité d'une ligne M covoit' Lignes+ reprend les **codes des transports en commun**. Des arrêts sont présents sur des lignes de covoiturage vers Grenoble, dans le Grésivaudan, le Voironnais et le Vercors. Le passager **se rend à un arrêt et se signale sur l'application M covoit' Lignes+**. Les conducteurs inscrits sur l'application sont prévenus de la présence d'un passager et s'arrêtent aux emplacements pour covoiturer avec les personnes qui souhaitent aller dans la même direction.



Lien pour télécharger l'application M covoit' Lignes+ : <https://www.lignesplus-m.fr>

### Avantages de M covoit' Lignes+

- Trajets gratuits pour les passagers
- Conducteur rémunéré pour la mise à disposition de ses sièges libres (0,5€ au total par trajet) et pour chaque passager transporté (2€ par passager)
- Éligible à la prime covoiturage de 180€ et au Forfait Mobilité Durable (FMD)
- Pas de réservation nécessaire
- Départ garanti avec l'assistance ou une solution de remplacement si personne ne s'arrête au bout de 15 minutes
- Voie réservée au covoiturage sur certains axes (A48 Voreppe-St Egrève)
- Disponible pour le personnel et les étudiants

## > M covoit' Pouce

La modalité occasionnelle et simple



M covoit' Pouce s'appuie sur le principe de l'autostop. Des **points d'embarquements** sont disséminés au sein de l'agglomération et permettent au passager d'**indiquer facilement sa destination**, à l'aide d'un panneau lumineux à bouton-poussoir, et au conducteur de s'arrêter **en toute sécurité**.

### Avantages de M covoit' Pouce

- Flexibilité
- Éligible au Forfait Mobilité Durable (FMD)
- Disponible pour le personnel et les étudiants

## Covoiturer à Valence avec BlaBlaCar Daily

BlaBlaCar Daily (anciennement Klaxit) permet au personnel de l'UGA de **covoiturer gratuitement à Valence** et pour tous les déplacements ayant pour origine ou destination l'une des 67 communes du territoire valentinois.



Les utilisateurs prennent contact directement sur la plateforme. Les **trajets sont optimisés** ce qui garantit un minimum de détours pour les conducteurs. En 1 clic, l'utilisateur a également la possibilité de passer de passager à conducteur ou d'utiliser la fonction « covoiturez avec une connaissance ».

Lien pour télécharger l'application BlaBlaCar Daily : <https://blablacardaily.com/>

### Avantages de BlaBlaCar Daily

- Trajets gratuits pour les passagers
- Conducteur rémunéré 1,5€ à 3€ en fonction du parcours et du nombre de personnes transportées
- Éligible à la prime covoiturage et au Forfait Mobilité Durable (FMD)
- Assistance retour en cas d'annulation
- Communauté « Université Grenoble Alpes »
- Disponible pour le personnel et les étudiants

## Covoiturer à Grenoble et Valence avec le CAESUG

Le CAESUG (Comité d'Action et d'Entraide Sociales du CNRS et des universités de Grenoble) propose une plateforme de covoiturage **basée sur l'autogestion** à destination du personnel de l'UGA et du CNRS.

Récemment mis à jour, ce site permet au conducteur de proposer un trajet en précisant son lieu de départ et d'arrivée ainsi que les jours de la semaine concernés et les horaires de départ pour l'aller et le retour.



Le passager peut consulter la **carte interactive** pour prendre connaissance des trajets proposés et contacter directement les conducteurs.

La plateforme propose du covoiturage pour les destinations suivantes :

- La presqu'île de Grenoble
- Le domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères (et le site santé)
- La ville de Valence

Plateforme de covoiturage du CAESUG : <https://covoituragecaesug.grenoble.cnrs.fr/>

### Avantages de la plateforme du CAESUG

- Covoiturage gratuit (participation possible aux frais du déplacement)
- Éligible au Forfait Mobilité Durable (FMD)
- Communauté UGA et CNRS de Grenoble et Valence mais également ouvert à l'extérieur
- Plateforme identique pour tous les sites de l'UGA
- Disponible pour le personnel et les étudiants

# DÉVELOPPER LE COVOITURAGE DANS SA STRUCTURE

## Organiser un atelier de mise en relation covoiturage

Un atelier qui vise à développer le covoiturage entre étudiants et/ou personnel

Un des premiers freins au covoiturage est le fait de ne pas connaître et de ne jamais avoir rencontré la personne avec qui voyager.

À travers **une activité ludique et autour d'une carte de la région**, les participants indiquent leur lieu de résidence. L'animateur organise ensuite un **temps de rencontre** (temps convivial, petit déjeuner...), au cours duquel les groupes de covoitureurs sont invités à se rencontrer physiquement et échanger. L'animateur *brise la glace* et **instaure le dialogue entre les participants** en vue de mettre en place le covoiturage.

Il faut insister sur l'aspect expérimental de ces trajets : ***essayez déjà une fois par semaine !***

### Préparer et animer l'atelier

#### ▪ Matériel nécessaire à retrouver en annexes

- Une carte en grand format  
Imprimer une des cartes au format A1 voire A0 (ou demander un prêt à la Mission RSE).
- Un formulaire de renseignements  
Créer le questionnaire détaillé en annexe (ou demander un appui à la Mission RSE) et imprimer le QR Code pour accéder au formulaire.
- Des **petites gommettes**, à numéroté

#### ▪ Organisation de l'atelier

- Choisir un jour où la **présence est élevée** : un mardi ou un jeudi entre 11h30 et 13h30 par exemple
- Installer l'atelier dans un **lieu fréquenté** par la majorité de la communauté ciblée. De préférence, il doit s'agir d'un **lieu de passage et facilement visible** pour les potentiels covoitureurs.
- **Communiquer en amont** pour informer et motiver les personnes intéressées et les participants potentiels.

#### ▪ Déroulement de l'atelier

##### *1<sup>ère</sup> phase – la phase d'information et de renseignement*

Lors de son passage au stand, le participant qui le souhaite peut **coller une gommelette numérotée sur la carte** au lieu de son domicile (ou un lieu de rencontre à proximité de chez lui, si c'est plus simple).

Il complète par la suite la **fiche de renseignement**, en scannant un QR Code (ou sur un format papier), en précisant notamment le numéro de sa gommelette et son contact.

*Çe peut être l'occasion de présenter les différentes solutions de covoiturage disponibles à l'UGA et d'inciter les participants à s'inscrire sur celles qui lui sont le plus adaptées.*

##### *2<sup>ème</sup> phase – la phase de mise en relation*

À la suite de l'atelier, l'animateur recontacte les personnes intéressées. Il les réunit par groupe, de préférence d'au moins 6 personnes d'une même zone ou d'un même trajet, et les invite autour d'un petit-déjeuner ou autre temps convivial, afin qu'ils se rencontrent et puissent **mettre un visage** sur les personnes avec lesquelles ils pourraient covoiturer.

## Exemples d'ateliers réalisés

### → Atelier de mise en relation pour les étudiants du Campus Briffaut à Valence en avril 2024

Organisé un mardi de 11h à 13h, l'atelier a réuni une quarantaine d'étudiants de l'Esisar et du DSDA qui ont pu s'appuyer sur une cartographie de leurs domiciles ainsi que sur des questionnaires pour faciliter les mises en relation et créer les bases d'une communauté de covoitureurs.

L'atelier a également été l'occasion de présenter l'offre de covoiturage disponible pour les étudiants et le personnel des sites valentinois de l'UGA.



### → Atelier de mise en relation pour les étudiants à Valence en septembre 2024



À la rentrée 2024-2025, et à l'occasion de la *Semaine de la mobilité* sur le campus UGA Valence Drôme Ardèche, 5 ateliers ont été organisés par la Direction UGA VDA sur les différents sites valentinois. Plus de 400 étudiants ont été informés des dispositifs de covoiturage et ont pu s'inscrire sur BlaBlaCar Daily.

Valence Romans Mobilités et BlaBlaCar Daily étaient présents à cette occasion.

## RESSOURCES ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Table des ressources

Liens rapides vers les solutions de covoiturage.....	12
Articles.....	12
Arbre décisionnel : quelle solution de covoiturage choisir ? .....	13
Les dispositifs de covoiturage à Grenoble.....	14
Brochure M covoit' RDV.....	15
Brochure M covoit' Lignes+.....	16
Brochure M covoit' Pouce.....	17
Fonds de carte de l'agglomération de Grenoble.....	18
Brochure CAESUG Covoiturage.....	19
Les dispositifs de covoiturage à Valence.....	20
Fonds de carte de l'agglomération de Valence.....	21
Formulaire de renseignements pour les ateliers de mise en relation covoiturage.....	22

### Liens rapides vers les solutions de covoiturage

M covoit' RDV (Karos) : <https://www.karos.fr/>

Karos Campus : <https://www.karos.fr/etudiants>

M covoit' Lignes+ : <https://www.lignesplus-m.fr>

M covoit' Pouce : pas de site web

BlaBlaCar Daily : <https://blablacardaily.com/>

CAESUG Covoiturage : <https://covoituragecaesug.grenoble.cnrs.fr/>

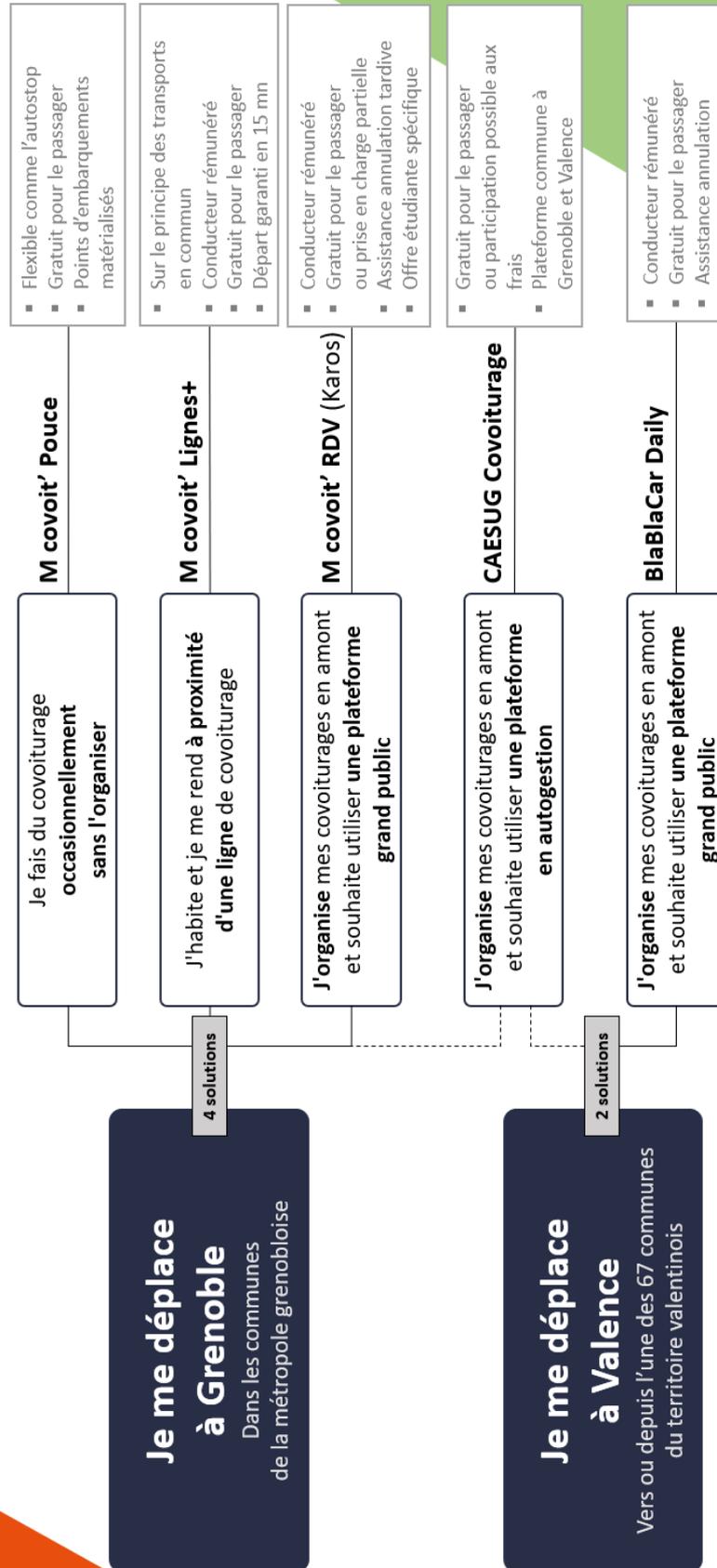
### Articles

Article « [Covoiturage : adoptez de nouvelles résolutions pour la rentrée !](#) » publié en juillet 2024 sur l'intranet du personnel

Article « [Covoiturage : essayez le covoiturage gratuitement avec Karos !](#) » publié en septembre 2024 sur l'intranet du personnel

## Arbre décisionnel : quelle solution de covoiturage choisir ?

### Quelle solution de covoiturage choisir ?



## Les dispositifs de covoiturage à Grenoble

### M covoit' RDV (application Karos)

La modalité quotidienne et  
anticipée,  
adaptée au plus grand nombre



### Covoiturage CAESUG (plateforme en ligne)

La solution de covoiturage  
anticipée en autogestion



### M covoit' Lignes+ (application M covoit' Lignes+)

La modalité quotidienne pour les  
personnes à proximité  
d'une ligne de covoiturage



### M covoit' Pouce

La covoiturage occasionnel basé  
sur l'autostop  
aux arrêts M covoit' Pouce





**covoit'**  
RDV

Sur la route, faites équipe  
avec vos collègues !



Votre entreprise est située dans une  
zone desservie par **M covoit' RDV** ?  
Vous pouvez bénéficier de  
la tarification  
préférentielle  
SMMAG



### COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 Complétez votre profil et vos habitudes de déplacement sur l'appli KAROS
- 2 Consultez les propositions de trajets qui vous correspondent  
(en tant que passager ou conducteur).
- 3 Contactez les autres usagers qui réalisent les mêmes trajets  
que vous et convenez d'un RDV.

### COMBIEN ÇA COÛTE ?

#### VOUS ÊTES PASSAGER :

Payer 1€/trajet pour les 20 premiers  
kilomètres, + 0,10 euros / km  
supplémentaire.

#### VOUS ÊTES CONDUCTEUR :

Vous êtes indemnisé de 2€/trajet  
par passager transporté pour les 20  
premiers kilomètres + 0,10 euros / km  
supplémentaire.



+ D'INFOS



Téléchargez l'appli KAROS  
et rejoignez la communauté M covoit' RDV  
[mobilites-m.fr](https://mobilites-m.fr)



Au quotidien, prenez les voitures en commun !



### OÙ ET QUAND ?

Du lundi au vendredi  
de 6h à 21h.



### COMMENT ÇA MARCHE ?

#### VOUS ÊTES PASSAGER :

- 1 Identifiez la ligne de covoiturage sur l'application et rendez-vous à l'arrêt de départ.
- 2 Lancez votre trajet, votre demande s'affiche sur le panneau lumineux, attendez un conducteur.
- 3 Si aucun conducteur ne se présente dans les 15 minutes, la garantie trajet sera déclenchée.\*

#### VOUS ÊTES CONDUCTEUR :

- 1 Localisez les lignes et les arrêts qui vous intéressent et indiquez votre trajet sur l'application.
- 2 Lancez votre trajet avant de partir ou bien regardez simplement les panneaux lumineux en passant devant les arrêts.
- 3 A l'approche d'un arrêt si un passager attend, vous recevez une notification via l'application et les panneaux lumineux affichent sa demande.
- 4 Si un passager attend et va dans votre direction, récupérez le passager et déposez le à l'arrêt prévu.



### + D'INFOS

Assistance téléphonique : 04 81 69 50 10  
[lignesplus-m.fr](http://lignesplus-m.fr)

\* conditions sur le site internet ou par téléphone



Tendez le pouce à de nouveaux  
compagnons de route !



OÙ ?

La Métropole grenobloise,  
Le Grésivaudan et  
le Voironnais avec  
**+ de 400**  
arrêts disponibles !

100%  
GRATUIT

COMMENT ÇA MARCHE ?

VOUS ÊTES PASSAGER :

- 1 Inscrivez-vous sur le site *mobilités-m.fr* ou sur l'Appli **M** (gratuite) et localisez les points de prise en charge sur une carte.
- 2 Rendez-vous à l'arrêt choisi et en fonction du panneau présent sur place, indiquez votre destination (panneau lumineux ou pancarte).
- 3 Attendez qu'un conducteur s'arrête pour vous emmener à votre destination.

VOUS ÊTES CONDUCTEUR :

- 1 Inscrivez-vous sur le site *mobilités-m.fr* ou sur l'Appli **M** (gratuite) et identifiez où se trouve l'arrêt le plus proche de chez vous.
- 2 Lorsque vous passez à proximité d'un arrêt **M covoit' Pouce** regardez si un passager attend et s'il va dans la même direction que vous.
- 3 Si oui, vous pouvez vous arrêter et l'emmener à destination.



 [covoituragecaesug.grenoble.cnrs.fr](http://covoituragecaesug.grenoble.cnrs.fr)

**PLUS DE DISCUSSIONS**

**MOINS DE POLLUTION**

**PLUS D'ÉCONOMIES**



**COVOITURAGE DU CAESUG**

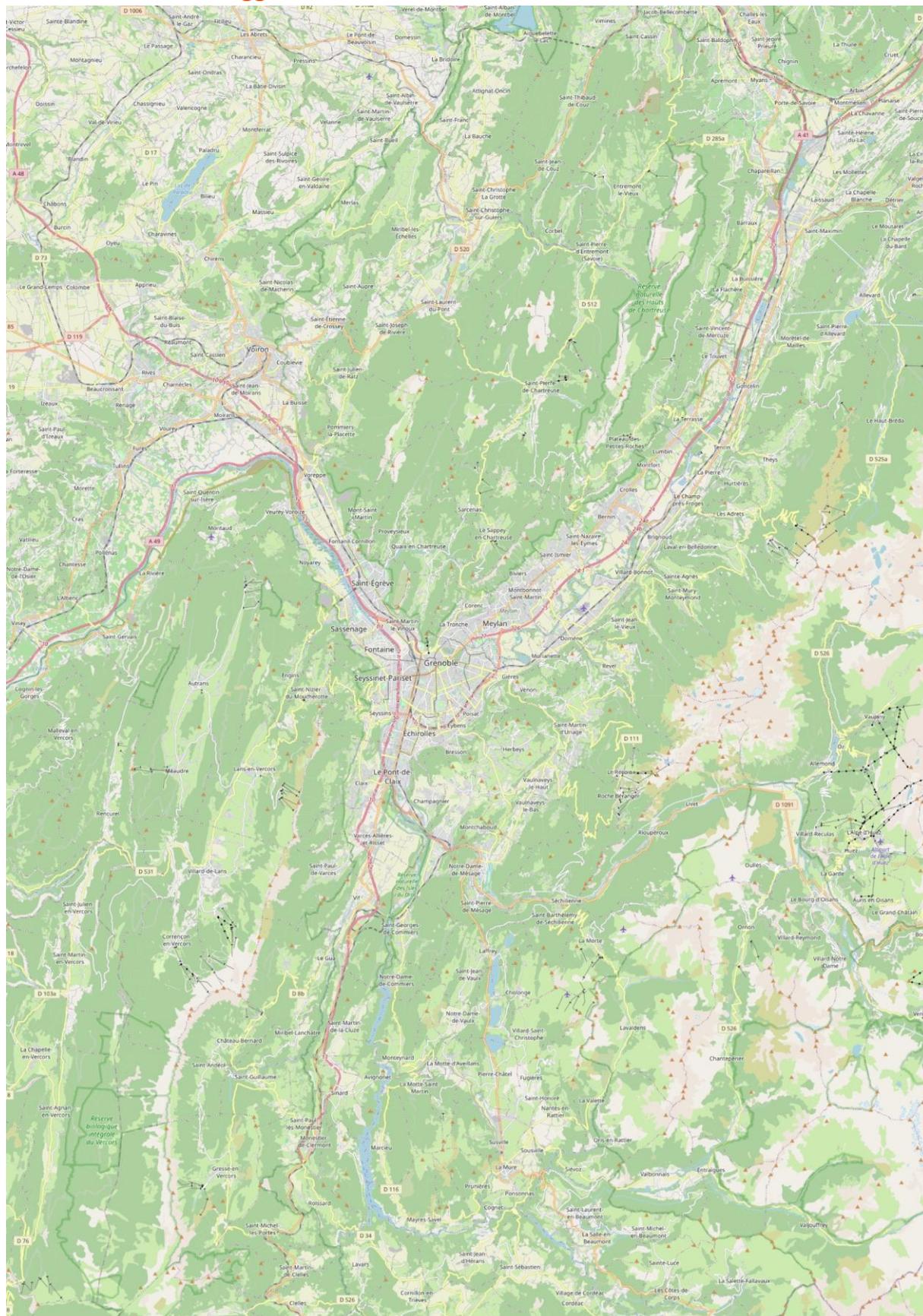
**UN SERVICE ENTRE NOUS**  
Je choisis le covoiturage et je réduis le nombre de véhicules sur les routes

**PASSAGER OU CONDUCTEUR, JE PARTICIPE !**

- Je m'inscris sur la plateforme de covoit
- Je propose ou je choisis un trajet
- Je me mets en contact directement



## Fonds de carte de l'agglomération de Grenoble



## Les dispositifs de covoiturage à Valence

### BlaBlaCar Daily

La modalité quotidienne et  
anticipée,  
adaptée au plus grand nombre



### Covoiturage CAESUG (plateforme en ligne)

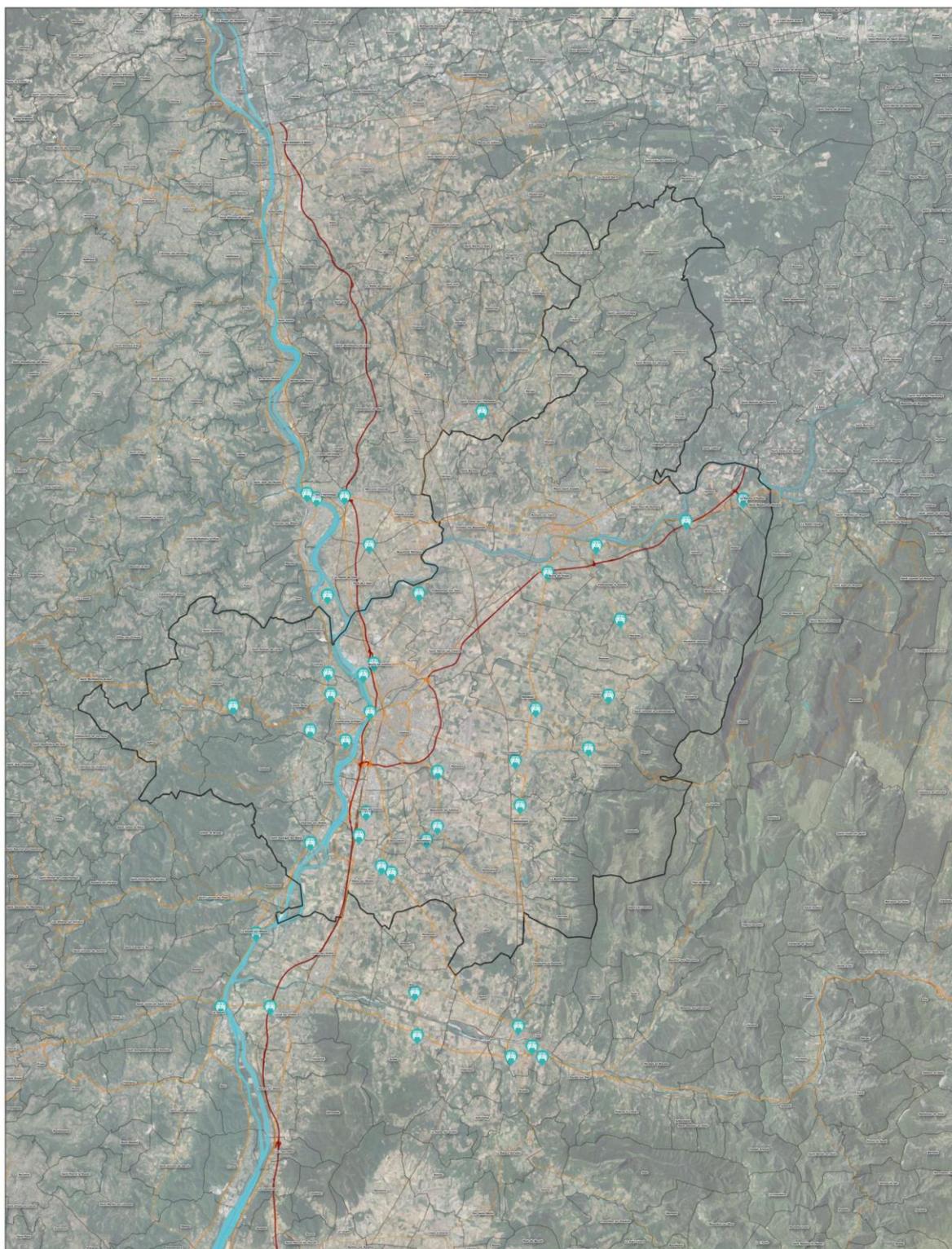
La solution de covoiturage  
anticipée en autogestion



## Fonds de carte de l'agglomération de Valence

VALENCE  
ROMANS  
*Mobilités*

### Cartographie des aires de covoiturage



0 5 10 km

Le 12/04/2024  
MURRES

## Formulaire de renseignements pour les ateliers de mise en relation covoiturage

Créer un formulaire en ligne (Sphinx de préférence) composé des questions ci-dessous :

En cas de difficultés pour la création de ce formulaire, vous pouvez vous rapprocher de la Mission RSE ([rse-uga@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:rse-uga@univ-grenoble-alpes.fr)).

Ce formulaire fait l'objet d'une déclaration auprès de la déléguée à la protection des données (DPO) pour un traitement de données à caractère personnel. Les données collectées ne doivent être conservées que 60 jours.

### Rencontre covoiturage : formulaire de renseignements

**Quel est le numéro de votre gomme ?**

*Indiquez le numéro de la gomme que vous avez déposée sur la carte*

**Quels sont vos NOM et prénom ?**

**À quelle adresse mail souhaitez-vous être recontacté ?**

**Quel est le code postal de votre commune de résidence ou à partir de laquelle vous souhaitez covoiturer ?**

**Quelles sont vos préférences de covoiturage ?**

- Conducteur/conductrice
- Passager/passagère
- Pas de préférence

**J'accepte d'être recontacté par l'UGA au cours des prochaines semaines, pour être mis en relation avec de potentiels partenaires de covoiturage**

- Oui j'accepte

*Sur la base de votre consentement, vos données sont collectées et traitées par la Mission RSE et les référents RSE de l'UGA pour vous mettre en relation avec des agents ou des étudiants de l'UGA dans le cadre des "Rencontres covoiturage". Elles seront conservées pour une durée de 60 jours.*

*Vos données ne font l'objet d'aucun transfert vers des tiers.*

*Conformément au Règlement Européen 2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition, de suppression. Vous pouvez également retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données.*

*Pour exercer ces droits ou pour toute question relative au traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'établissement : [dpo@grenet.fr](mailto:dpo@grenet.fr).*

*Vous disposez également du droit de contacter la [cnil.fr](http://cnil.fr) pour faire une réclamation si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés.*